



30 JUIN 2010

Madame Marie Dominique CLAIRE,

Vous venez de faire enregistrer votre diplôme à l'Agence Régionale de Santé (ARS), vous conformant en cela à la loi.

En respectant le code de la Santé Publique, vous serez inscrit(e) dans le répertoire des professionnels ADELI. À ce titre, vous figurerez sur la liste départementale des praticiens publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture et diffusée dans toutes les mairies aux fins d'information du public et de vos confrères.

Par ailleurs, le répertoire ADELI est également la base de référence pour toutes les statistiques sur les professions enregistrées et les études sur leur démographie.

En consultation dans les ARS, il permet d'aider les professionnels dans le choix de leur installation.

Je vous demande, afin de maintenir la qualité de ce système d'information, de bien vouloir m'informer de toute modification sur les renseignements que vous venez de communiquer (civilité, diplômes complémentaires, lieu d'exercice...).

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique au répertoire ADELI. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant, auprès de nos services.

**Le Directeur Général  
de l'agence régionale de santé**

## N° ADELI

7	5	9	3	2	8	5	6	0
---	---	---	---	---	---	---	---	---

Département

Code profession

N° enregistrement

Clé de  
contrôle



## Service Statistique Répertoire SIRENE

Service Info Sirene  
09 72 72 6000  
prix d'un appel local

Toute modification (changement d'adresse, statut, raison sociale, activité...) concernant votre entreprise doit être déclarée au CFE dont vous dépendez.  
Pour plus de précisions, consulter le site internet Insee.fr à l'adresse :  
<http://www.insee.fr/fr/service/default.asp?page=entreprises/sirene/liste-CFE.htm>

### SITUATION AU REPERTOIRE SIRENE

A la date du 02 juin 2015

<b>Description de l'entreprise</b>	<b>Entreprise active au répertoire Sirene depuis le 22/11/2012</b>
Identifiant SIREN	789 563 954
Identifiant SIRET du siège	789 563 954 00013
Nom	CLAIRE
Prénoms	MARIE-DOMINIQUE MADELEINE
Activité Principale Exercée (APE)	8690F - Activités de santé humaine non classées ailleurs

<b>Description de l'établissement</b>	<b>Etablissement actif au répertoire Sirene depuis le 22/11/2012</b>
Identifiant SIRET	789 563 954 00013
Adresse	4 RUE DAMREMONT 75018 PARIS 18
Activité Principale Exercée (APE)	8690F - Activités de santé humaine non classées ailleurs

**Important** : A l'exception des informations relatives à l'identification de l'entreprise, les renseignements figurant dans ce document, en particulier le code APE, n'ont de valeur que pour les applications statistiques (décret n°2007-1888 du 26 décembre 2007 portant approbation des nomenclatures d'activités françaises et de produits, paru au JO du 30 décembre 2007).

**Avertissement** : aucune valeur juridique n'est attachée à l'avis de situation.

Site de gestion: Insee Ile-de-France :  
SIRENE, Service Statistique  
1 RUE STEPHENSON  
78188 SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES CEDEX

- Vendredi a.m.  
- Samedi matin ?

Vendredi après 15h30.

PROFESSIONNEL : MARIE-DOMINIQUE CLAIRE

Pièces à fournir :

Pièce d'identité



K-bis / SIRET / J.O.



Diplôme(s) / Certificat(s)



ACP



+ ADEL -

A envoyer par mail :

Photo portrait de 1000 x 1000 px



Présentation personnelle



Présentation de la discipline exercée



A signer :

Charte de Déontologie



Convention de collaboration



Remis :

Identifiant / Code / Procédure de résa



Règlement intérieur



Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

UNIVERSITÉ PARIS 5

## MASTER

- Vu le code de l'éducation ;  
Vu le décret n° 84-573 du 5 juillet 1984 modifié relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur ;  
Vu le décret n° 99-747 du 30 août 1999 modifié relatif à la création du grade de master ;  
Vu le décret n° 2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux ;  
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme de master ;  
Vu l'arrêté ministériel du 1 septembre 2008 relatif à l'habilitation de l'Université Paris 5 à délivrer des diplômes nationaux ;  
Vu les pièces justificatives produites par Mme MARIE DOMINIQUE CLAIRE, née le 9 février 1957 à ROUEN (076), en vue de son inscription au master ;  
Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressée a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires ;

Le diplôme de **MASTER SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES, à finalité PROFESSIONNELLE, Mention PSYCHOLOGIE, spécialité PSYCHOLOGIE CLINIQUE ET PSYCHOPATHOLOGIE**  
*mention assez bien*

est délivré à **Mme MARIE DOMINIQUE CLAIRE**

au titre de l'année universitaire 2008-2009

et confère le grade de master,

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait à Paris, le 24 septembre 2009

Le titulaire

Le Président

N° PARV 7997376

/2009200801591



Patrick GERARD

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche  
UNIVERSITÉ PARIS 5

# MAÎTRISE

- Vu le code de l'éducation ;  
Vu le décret n° 84-573 du 5 juillet 1984 modifié relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur ;  
Vu le décret n° 2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux ;  
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme de master ;  
Vu l'arrêté ministériel du 21 août 2007 relatif à l'habilitation de l'Université Paris 5 à délivrer des diplômes nationaux ;  
Vu les pièces justificatives produites par Mme MARIE DOMINIQUE CLAIRE, née le 9 février 1957 à ROUEN (076), en vue de son inscription au master SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES ;

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressée a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires ;  
La MAÎTRISE PSYCHOLOGIE, dans le domaine SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES,  
*mention assez bien*

est délivrée à **Mme MARIE DOMINIQUE CLAIRE**

au titre de l'année universitaire 2007-2008

Fait à Paris, le 4 septembre 2008

Le titulaire

*Mme Claire*

N° PARV

7236569

/2008200701130

Le Président

*A. Kahn*

Axel KAHN

Le Recteur d'Académie  
Chancelier des universités



Maurice QUENET

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

UNIVERSITÉ PARIS 5

# LICENCE

## GRADE DE LICENCE

Vu le code de l'éducation

Vu le décret n° 2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux

Vu l'arrêté du 23 avril 2002 relatif aux études universitaires conduisant au grade de licence

Vu l'arrêté ministériel du 10 février 2005 relatif aux habilitations de l'Université Paris 5 à délivrer les diplômes nationaux

Vu les pièces justificatives produites par Mme MARIE DOMINIQUE CLAIRE, née le 9 février 1957 à ROUEN (076), en vue de son inscription à la Licence SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES, Mention PSYCHOLOGIE

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressée a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires la LICENCE SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES, Mention PSYCHOLOGIE, dans le domaine SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES  
*mention assez bien*

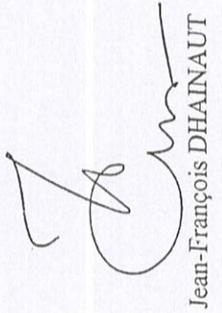
est décernée à **Mme MARIE DOMINIQUE CLAIRE**

à qui est conféré le grade de licence  
au titre de l'année universitaire 2005-2006.

Le titulaire

N° PARV 6100900  
/2006200501575

Le Président



Jean-François DHAINAUT

Fait à Paris, le 22 septembre 2006



Le Recteur d'Académie  
Chancelier des universités

Maurice QUENET

MINISTÈRE CHARGÉ DES AFFAIRES SOCIALES



Liberté • Égalité • Fraternité  
REPUBLIQUE FRANÇAISE

# Diplôme d'État de Médiateur Familial

Vu les articles R.451-66 à R.451-72 du code de l'action sociale et des familles ;

Vu la délibération du jury en date du 21 juin 2011 ;

Il est délivré à

*MC* CLAIRE

Marie-Dominique

Né(e) le 9 février 1957

, à

ROUEN (Seine-Maritime)

*L*e Diplôme d'État de médiateur familial.

Enregistré au niveau II (code NSF 332)  
au répertoire national des certifications professionnelles.

Fait à PARIS

, le 21 juin 2011

Le Préfet de Région Ile-de-France

N° de série : N° 04 96866  
Numéro de diplôme : 75112311

Le directeur régional  
par délégation  
La responsable du Pôle Formation Certification Emploi



*Joubert*

Catherine TOURTIER



Site Pitié-Salpêtrière

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
ACADÉMIE DE PARIS

UNIVERSITÉ PARIS VI

Unité de Formation et de Recherche de Médecine

PIERRE ET MARIE CURIE



Site Saint-Antoine

## DIPLÔME D'UNIVERSITÉ ACCOMPAGNEMENT ET FIN DE VIE

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ PIERRE ET MARIE CURIE certifie que

Mme Marie-Dominique CLAIRE, née le 09 Février 1957 à ROUEN (SEINE MARITIME),

a subi avec succès, lors de la session du 01 Juin 2014, les épreuves prescrites pour l'obtention du **DIPLÔME D'UNIVERSITÉ**

**ACCOMPAGNEMENT ET FIN DE VIE.**

Vu l'arrêté du 3 septembre 2001, portant création à ladite UNIVERSITÉ du **DIPLÔME D'UNIVERSITÉ ACCOMPAGNEMENT ET FIN DE VIE** ;

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ PIERRE ET MARIE CURIE  
délivre le présent certificat à **Mme Marie-Dominique CLAIRE.**

Signature du titulaire

Le Président

JEAN CHAMBAZ

Fait à Paris, le 18 Juillet 2014

Le Directeur de l'U.F.R. de Médecine  
SERGE UZAN

N° 75 VIK 11

**ATTESTATION DE REUSSITE AU DIPLOME**

Pôle de Formation  
Permanente  
des Professions  
de Santé

Université Paris 13 - UFR SMBH  
74 rue Marcel Cachin  
93017 Bobigny cedex

Le Directeur atteste que

**le Diplôme d'université PSYCHOPATHOLOGIE DU BÉBÉ**

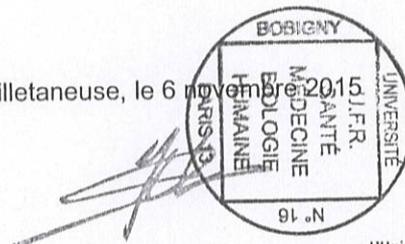
a été décerné à

**Madame MARIE-DOMINIQUE CLAIRE**

née le 9 février 1957 à ROUEN (076)

au titre de l'année universitaire 2014/2015 avec la mention Passable

Fait à Villetaneuse, le 6 novembre 2015



Jean-Luc DUMAS

L'Université Paris 13 est  
membre fondateur de :



N° étudiant : 11314011

Avis important: Il ne peut être délivré qu'un seul exemplaire de cette attestation. Aucun duplicata ne sera fourni.

[www.univ-paris13.fr](http://www.univ-paris13.fr)  
[www.univ-paris13.fr/smbh](http://www.univ-paris13.fr/smbh)

Villetaneuse • Saint-Denis • Bobigny • Saint-Denis - La Plaine • Argenteuil

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

UNIVERSITE PARIS 7

# DIPLÔME D'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L613-2

Vu l'arrêté n°2011-664 du 04 juillet 2011 portant création du diplôme d'université de protection de l'enfance

Vu les pièces justificatives produites par Mme MARIE-DOMINIQUE CLAIRE, née le 9 février 1957 à ROUEN (076), en vue de son inscription au Diplôme d'Université de protection de l'enfance

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressée a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires

le **DIPLÔME D'UNIVERSITÉ DE PROTECTION DE L'ENFANCE, mention passable**

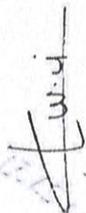
est décerné à **Mme MARIE-DOMINIQUE CLAIRE**

au titre de l'année universitaire 2013-2014.

Le titulaire

Fait à Paris, le 4 novembre 2014

La Présidente



Christine CLERICI

/OG41720130913



Madame Marie-Dominique CLAIRE  
4 rue Damrémont  
75018 PARIS

**ATTESTATION DE FORMATION**

Je, soussigné Jean Clair BOULEY, Responsable de formation à l'APRTF, certifie que Madame Marie-Dominique Claire, a effectué en totalité le cycle de formation en Training en thérapie familiale au sein de l'A.P.R.T.F.

**CYCLE 1 : TRAINING EN THÉRAPIE FAMILIALE - 1ère année**  
de janvier à décembre 2010,  
représentant 125 heures de formation + 1 journée clinique internationale

**TRAINING EN THÉRAPIE FAMILIALE - 2ème année**  
de janvier à décembre 2011,  
représentant 125 heures de formation + 1 journée clinique internationale +  
50 heures de stage pratique

Fait à Paris, le 30 décembre 2011

**Jean Clair BOULEY**  
Responsable de formation



8, rue Édouard Lockroy  
75011 Paris  
Tél. : 01.43.38.16.98



**Madame Marie Dominique CLAIRE**

4 rue Damrémont  
75018 PARIS

Paris, le mardi 18 décembre 2012

**ATTESTATION DE PRESENCE ANNUELLE**

Je, soussigné Docteur Jean-Clair BOULEY, responsable de formation à l'A.P.R.T.F., certifie que  
**Madame Marie Dominique CLAIRE**, inscrit(e) en **MASTER CLASS** a assisté aux  
journées de formation :

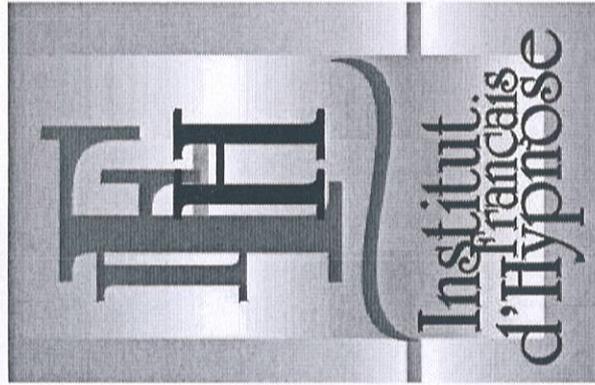
Dates : le 16 mai, le 8 juin, le 26 septembre, le 24 octobre, le 28 novembre  
et le 19 décembre 2012

Lieu : **A.P.R.T.F.**  
8 rue Edouard Lockroy  
75011 PARIS

Dr J.-C. BOULEY  
Responsable de la formation



8. rue Edouard Lockroy  
75011 Paris  
Tél. : 01.43.38.16.98



Institut Français d'Hypnose

Centre de Recherche et de Formation

## DIPLÔME DE L' INSTITUT FRANÇAIS D'HYPNOSE

Orientation

### FORMATION A L'HYPNOTHERAPIE

Traitement des troubles psychologiques et psychosomatiques

Gérant directeur  
Didier Michaux

Directeur administratif  
Vincent Cartier

Expert scientifique  
Pr Antoine Bioy

Responsable médicale  
Brigitte Lutz

Coordinatrice pédagogique  
Julie Morvan

délivré en février 2016

à **Marie-Dominique CLAIRE**

à l'issue de son 3<sup>ème</sup> cycle de formation 2014/2015

Le(s) responsable(s) de la formation

Le responsable de la supervision individuelle

Institut Français d'Hypnose

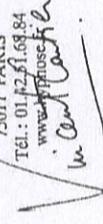
Siège social :

169, rue de la Roquette

75011 PARIS

Tél. : 01.42.51.68.84

www.ihf.fr



Date :

Nom et Titre :

Vincent CARTIER, Directeur Administratif



## Attestation de présence

Isabelle Meignant – Ecole Française de Psychothérapie - EFPE

Atteste la présence de Mme CLAIRE Marie-Dominique

A la formation intitulée : **Formation EMDR** Initiale Niveau I

Qui s'est déroulée du 22 au 25 janvier 2015

A Nantes

Soit un total de 28 heures.

Toulouse, le 25 janvier 2015

**Isabelle Meignant - EFPE**

46 rue du Languedoc - 31000 Toulouse

tel : 06 88 98 08 25 - [www.efpe.fr](http://www.efpe.fr)

N°de SIRET : 449 205 293 00029

N° formateur : 73 3105553 31



## Attestation de présence

Isabelle Meignant – Ecole Française de Psychothérapie - EFPE

Atteste la présence de Mme Marie-Dominique CLAIRE

A la formation intitulée : **Formation EMDR** Initiale Niveau II

Qui s'est déroulée du 3 au 5 juillet 2015

A Nantes

Soit un total de 21 heures.

Toulouse, le 5 juillet 2015

**Isabelle Meignant - EFPE**  
46 rue du Languedoc - 31000 Toulouse  
tel : 06 88 98 08 25 - [www.efpe.fr](http://www.efpe.fr)  
N°de SIRET : 449 205 293 00029  
N° formateur : 73 3105553 31



## Attestation de présence

Isabelle Meignant – Ecole Française de Psychothérapie EMDR - EFPE  
EMDR Formation

Atteste la présence de **Mme Marie-Dominique CLAIRE**

A la formation intitulée :

**Masterclass Elan Shapiro : protocole EMDR Evènements Traumatiques Récents,  
R-TEP et G-TEP**

Qui s'est déroulée le **8 et 9 février 2016**

A **Paris**

Soit : **14 heures**

Toulouse, le 8 février 2016

**EFPE, EMDR Formation**

Tél. 06 88 98 08 25 - Mail: [efpe.info@gmail.com](mailto:efpe.info@gmail.com)

Site : [www.efpe.fr](http://www.efpe.fr)

SAS au capital de 1.000 € - RCS Paris - Siren 814 870 598

Siret : 814 870 598 00012

Siège Social : 76, rue de la Pompe - 75116 PARIS

### ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE PROTECTION JURIDIQUE

Le SOU MEDICAL et la MACSF, agissant solidairement, certifient garantir les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile professionnelle susceptible d'être encourue par : MME CLAIRE MARIE DOMINIQUE dans le cas où elle serait recherchée dans le cadre de l'exercice légal de sa profession tel que cet exercice est précisé aux conditions particulières du contrat n°6838252 - 52

TABLEAU DES MONTANTS DE GARANTIE		
RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE	MONTANTS DES GARANTIES PAR SINISTRE <sup>(1)</sup>	FRANCHISE PAR SINISTRE
Dommages corporels et immatériels consécutifs à un dommage corporel garanti	8 millions d'euros	Néant
Dommages matériels et immatériels consécutifs à un dommage matériel garanti	300 000 euros	150 euros
RESPONSABILITÉ CIVILE EXPLOITATION ET RESPONSABILITÉ EMPLOYEUR	MONTANTS DES GARANTIES PAR SINISTRE	FRANCHISE PAR SINISTRE
Dommages corporels et immatériels consécutifs à un dommage corporel garanti	8 millions d'euros	Néant
Dommages matériels et immatériels consécutifs à un dommage matériel garanti	300 000 euros	150 euros
Garantie des biens confiés (conformément aux paragraphes 2.2.1.2. de l'article 2 et 3.1.7. de l'article 3 des Dispositions Générales du contrat RCP)	3000 euros	Néant
Dommages matériels et immatériels consécutifs à un dommage matériel garanti (faute inexcusable)	1 million d'euros avec un plafond de 3 millions par année d'assurance	Néant

<sup>(1)</sup>Les montants de garanties énoncés dans ce tableau s'entendent par sinistre, avec un plafond tous dommages et toutes garanties confondus de 15 millions d'euros par année d'assurance

### PROTECTION JURIDIQUE

Prise en charge des frais judiciaires et des frais d'expertise dans les limites énoncées aux dispositions générales du contrat

Les garanties sont acquises, pour la période du 08/01/2016 au 08/01/2017, sous réserve du paiement de la cotisation par l'assurée.

Fait à Paris, le 11/12/2015

Le Directeur Général

